



## MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

# AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

MM les propriétaires fonciers possédant des biens immobiliers sur le territoire de la commune de **BARENTIN** sont informés que la mise à jour du plan cadastral sera entreprise à partir du **09/05/2023** par le Pôle Topographique de Gestion Cadastre de Seine-Maritime.

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux (**M. OTTAVY Jean-Pierre**) toutes indications propres à faciliter le recensement des changements intervenus dans leur propriété depuis la dernière mise à jour (construction nouvelle, addition de construction, démolition totale ou partielle...)
- à l'accompagner sur le terrain lors des opérations de mesurage extérieur des constructions.

Pour Le Maire,

**Christophe BOUILLON**

Maire de Barentin

Le Maire,

L'Adjoint délégué

aux affaires générales

Baptiste DETALMINIL